

1er mars 2018

Ensemble

tempus fugit...



« Une montre, qu'elle soit molle ou dure, ça n'a aucune importance, l'important est qu'elle signale l'heure exacte... »

Salvador Dali

Le 1^{er} février dernier, nos organisations ont saisi notre DGS concernant l'annonce du rajout de 40h de travail annuelles pour les employés municipaux, effectuée par voie de presse du même jour .

Voici sa réponse par retour de mail :

« Bonjour,

j'ai bien reçu votre message. Je n'ai absolument pas évoqué la suppression de la semaine d'hiver, vous pouvez relire l'interview.

J'ai fait allusion à la lettre du Préfet, en date du 19 janvier 2018, au titre du contrôle de légalité, nous enjoignant de prendre une nouvelle délibération se conformant à la réglementation en matière du temps de travail, en l'occurrence 1607 heures annuelles.

C'est bien entendu dans le cadre d'un dialogue social, réel et sérieux que les dispositions nécessaires seront proposées au Conseil Municipal du 9 avril prochain. Je vous recevrai rapidement pour évoquer vos propositions

« instructives ».

Avec mes salutations cordiales. »

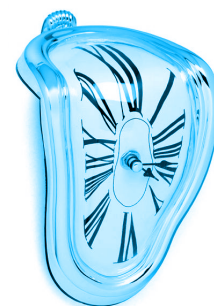
Cet engagement à nous recevoir rapidement a été conforté lors d'un mail adressé par le DGS aux DG et DGA le 2 février 2018 au sujet de l'évolution du temps de travail à la Ville de Marseille où il est notamment indiqué « ...les organisations syndicales représentatives du personnel vont être bien entendu associées, dès la semaine prochaine, aux discussions qui permettront la mise à niveau du temps de travail global des cycles particuliers à chaque service... »

Point besoin d'horloge atomique pour démontrer la théorie de la relativité du temps d'Albert Einstein. Il suffit d'observer l'écoulement du temps entre le rendez-vous fixé au syndicat majoritaire dès le 2 février et celui que nous attendons toujours !

Si nous étions bien dans le même espace temps que l'Administration quand le DGS a répondu à notre mail et correspondu avec ses DG et DGA, nous avons certainement dû en changer dès le 2 février puisque les notions « rapidement » et

“

je vous recevrai rapidement pour évoquer vos propositions instructives ,”



« semaine prochaine » sont visiblement devenues extensibles selon les organisations syndicales...

Nous souhaiterions par ce courrier demander à notre Administration de nous réintégrer rapidement dans sa dimension ! Et nous nous permettons d'insister en conséquence pour que nos représentants soient désormais reçus au sujet du temps de travail annuel des services municipaux et des propositions que nous souhaitons présenter à ce sujet : en somme "faire du dialogue social".

Nous confirmons notre souhait d'aborder ce sujet avec sérénité, avec sagesse et bon sens et, évidemment, toujours dans l'intérêt conjoint de l'usager du service public et des employés et cadres municipaux.

Pour gagner... du temps..., nous avons adressé nos propositions par mail à l'Administration.

A quand la discussion ?

Pascale Longhi SNT CFE-CGC - Ludovic Bedrossian CFTC

Attention, n'oublions pas l'exemple de la Métropole !

A quoi conduit l'absence d'un dialogue social ouvert et constructif ??

A ne dialoguer qu'avec un seul syndicat, on ne récolte qu'un camouflet !!!